République Française

Département du GARD

Arrondissement de Nîmes

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice :
29

nombre de membres présents :
22

nombre de membres absents représentés :
6

nombre de membre absent non représenté :
1

date de la convocation :
16 MARS 2006

OBJET :
BUDGET GENERAL DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT 2006

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES

SEANCE DU 22 MARS 2006

L'an deux mille six, le vingt-deux mars à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Marguerittes, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur William PORTAL, Maire.

Membres présents : MM William PORTAL, André DHIOS, Denis BRUYERE, Mme Anne GUTHERZ (pouvoir à Mme CABRERA-MARTIN jusqu'à 19 H 07), MM Vivian MAYOR, Denis CANTIER, Serge GRANIER, Roger ARMAND (pouvoir à M. GRANIER jusqu'à 19 H 40), Mme Jacqueline BATTE (pouvoir à M. PORTAL jusqu'à 19 H 07), M. Claude SCERRI, Mme Nadège ARNAL, M. Paul CABANON, Mmes Catherine GOMEZ, Géraldine CABRERA-MARTIN, Marie-Joseph DESCARPENTRIES, MM Gilbert GRIMAUD, Jean GRENIER, Raphaël MOLINA, Alain ALOÏSI, Mme Hélène DHARREVILLE, M. Sauveur VIDAL, Mme Rollande SERYLO.

Membres absents excusés, représentés : M. André CORRIEU (pouvoir à M. CANTIER), Mmes Brigitte AGUILA (pouvoir à M. DHIOS), Sandrine MARTONE (pouvoir à M. BRUYERE), Christiane COURTIN (pouvoir à M. MAYOR), M. Philippe MELEDER (pouvoir à M. SCERRI), Mme Carole BOUDIN (pouvoir à M. VIDAL).

Membre absent non excusé, non représenté : Mme Françoise MALARIN.

Secrétaire de séance *: M. Denis BRUYERE.*

Le Conseil Municipal régulièrement constitué,

Après délibération, par 24 voix "favorables" et 4 voix "contre" (MM GRENIER, MOLINA, ALOÏSI et Mme DHARREVILLE), les dépenses de la section de fonctionnement du budget général 2006 sont approuvées par chapitre, pour un montant total de 7.665.389 €.

TOTAL DEPENSES		
chapitre	libellés	montant
011	charges à caractère général	1.695.709 €
012	charges de personnel	3.106.218 €
65	autres charges de gestion courante	1.069.255 €
66	charges financières	225.388 €
67	charges exceptionnelles	45.375 €
042	dotations aux amortissements	105.479 €
022	dépenses imprévues	40.000 €
023	virement à la section investissement	1.377.965 €
TOTAL GENERAL		**7.665.389 €**

Le Maire

Publié le : 15/07/2025 10:00 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/35443

République Française

Département du GARD

Arrondissement de Nîmes

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice :
29

nombre de membres présents :
22

nombre de membres absents représentés :
6

nombre de membre absent non représenté :
1

date de la convocation :
16 MARS 2006

OBJET :
BUDGET PRIMITIF 2006
AFFECTATION DU RESULTAT 2005

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES

SEANCE DU 22 MARS 2006

L'an deux mille six, le vingt-deux mars à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Marguerittes, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur William PORTAL, Maire.

Membres présents : MM William PORTAL, André DHIOS, Denis BRUYERE, Mme Anne GUTHERZ (pouvoir à Mme CABRERA-MARTIN jusqu'à 19 H 07), MM Vivian MAYOR, Denis CANTIER, Serge GRANIER, Roger ARMAND (pouvoir à M. GRANIER jusqu'à 19 H 40), Mme Jacqueline BATTE (pouvoir à M. PORTAL jusqu'à 19 H 07), M. Claude SCERRI, Mme Nadège ARNAL, M. Paul CABANON, Mmes Catherine GOMEZ, Géraldine CABRERA-MARTIN, Marie-Joseph DESCARPENTRIES, MM Gilbert GRIMAUD, Jean GRENIER, Raphaël MOLINA, Alain ALOÏSI, Mme Hélène DHARREVILLE, M. Sauveur VIDAL, Mme Rollande SERYLO.

Membres absents excusés, représentés : M. André CORRIEU (pouvoir à M. CANTIER), Mmes Brigitte AGUILA (pouvoir à M. DHIOS), Sandrine MARTONE (pouvoir à M. BRUYERE), Christiane COURTIN (pouvoir à M. MAYOR), M. Philippe MELEDER (pouvoir à M. SCERRI), Mme Carole BOUDIN (pouvoir à M. VIDAL).

Membre absent non excusé, non représenté : Mme Françoise MALARIN.

Secrétaire de séance *: M. Denis BRUYERE.*

Le Conseil Municipal régulièrement constitué,

Après délibération, le Conseil Municipal, par 24 voix "favorables" et 4 voix "contre" (MM GRENIER, MOLINA, ALOÏSI, Mme DHARREVILLE), décide de procéder à l'affectation des résultats de l'année 2005 de la manière suivante :

- affectation en investissement..... 1.452.930 €
- report en fonctionnement 235.000 €

Le Maire

Publié le : 15/07/2025 10:00 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/35443

République Française

Département du GARD

Arrondissement de Nîmes

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice :
29

nombre de membres présents :
22

nombre de membres absents représentés :
6

nombre de membre absent non représenté :
1

date de la convocation :
16 MARS 2006

OBJET :
BUDGET GENERAL
SUBVENTIONS
COMMUNALES 2006

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES

SEANCE DU 22 MARS 2006

L'an deux mille six, le vingt-deux mars à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Marguerittes, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur William PORTAL, Maire.

Membres présents : MM William PORTAL, André DHIOS, Denis BRUYERE, Mme Anne GUTHERZ (pouvoir à Mme CABRERA-MARTIN jusqu'à 19 H 07), MM Vivian MAYOR, Denis CANTIER, Serge GRANIER, Roger ARMAND (pouvoir à M. GRANIER jusqu'à 19 H 40), Mme Jacqueline BATTE (pouvoir à M. PORTAL jusqu'à 19 H 07), M. Claude SCERRI, Mme Nadège ARNAL, M. Paul CABANON, Mmes Catherine GOMEZ, Géraldine CABRERA-MARTIN, Marie-Joseph DESCARPENTRIES, MM Gilbert GRIMAUD, Jean GRENIER, Raphaël MOLINA, Alain ALOÏSI, Mme Hélène DHARREVILLE, M. Sauveur VIDAL, Mme Rollande SERYLO.

Membres absents excusés, représentés : M. André CORRIEU (pouvoir à M. CANTIER), Mmes Brigitte AGUILA (pouvoir à M. DHIOS), Sandrine MARTONE (pouvoir à M. BRUYERE), Christiane COURTIN (pouvoir à M. MAYOR), M. Philippe MELEDER (pouvoir à M. SCERRI), Mme Carole BOUDIN (pouvoir à M. VIDAL).

Membre absent non excusé, non représenté : Mme Françoise MALARIN.

Secrétaire de séance *: M. Denis BRUYERE.*

Le Conseil Municipal régulièrement constitué,

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de fixer la liste des subventions 2006 ainsi qu'il suit :

	Associations bénéficiaires	VOTE POUR 2006
C/6574 - SUBVENTION AUX ORGANISMES DE DROIT PRIVE		**153 360**
	ASSOCIATIONS CULTURELLES	**37 879**
	Association Musicale de Marguerittes	**22 000**
	Office Municipal de la Culture	**12 500**
	Association Familles Rurales Marguerittes	**610**
	La Souris à sa Fenêtre	**610**
	La Traverse des Trois Margots	**460**
	Les Amis de l'Olivier	**460**
	Club Histoire et Archéologie	**305**
	Orchestre de Chambre	**230**
	Animation Lettres et Contes	**400**
	Tahiti Nui la Orana	**152**
	J'écris ma vie	**152**

Publié le : 15/07/2025 10:00 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/35443

ASSOCIATIONS SPORTIVES	52 120
Club taurin La Bouvina	18 900
Club Sportif Marguerittois	10 680
E.S.M. Football	7 630
Ass Foulées Marguerittoises	3 050
Tennis Club Marguerittois	2 500
Judo Club Marguerittois	1 800
La Souleiado de Margarido	1 550
Marguerittes G.R.S.	1 400
Gymnastique Volontaire Claire Cour	700
Kick Boxing Club Marguerittois	650
Les Archers de Marguerittes	500
Vélo Club Marguerittois	460
Aïkido Marguerittes	460
Garrigue Balade et Randonnée	460
Gymnastique Rythmique Marguerittoise	460
Karaté Club Marguerittes	460
La Boule Marguerittoise	230
Coppelia	230

ASSOCIATIONS SCOLAIRES	6 202
Coop.Scolaire Elem.. Peyrouse	1 750
Coop.Scolaire Mat. Peyrouse	1 200
Occe Coop Scol Mat. Genestet	1 000
Coop.Scolaire Mat. de Marcieu	900
Occe Coop Scol Mat. Taillefer	1 200
Association parents d'élèves élmentaire	152

ASSOCIATIONS DIVERSES	10 109
Amicale du Personnel Communal	7 000
G.I.H.P Languedoc Roussillon	1 530
La Diane Marguerittoise	534
La Prévention Routière Comité 30	305
C.A.D.I.R (Concours Résistance Déportation)	230
FNACA	170
UNC - UNCAFN	170
1797ème section des médaillés militaires	170

ASSOCIATIONS SOCIALES	47 050
ESCAL (Fonctionnement)	38 354
Li Coute Negre	1 068
Amicales Rencontres	978
ARAM joueurs de boules des Arènes	150
Association "Epice-Riz – Jardin – Solidarité"	6 500

Publié le : 15/07/2025 10:00 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/35443

C/6573 - SUBVENTION AUX ORGANISMES PUBLICS

c/6573	C.C.A.S. Marguerittes	**316 680**

C/6281 - CONCOURS A L'ESCAL sur présentation d'un justificatif		**25 656**
c/6281	ESCAL (C.L.S.H)	**16 659**
c/6281	Point Ressource Emploi	**2 499**
c/6281	chantier "été"	**1 500**
c/6281	subvention "emploi jeune"	**4 998**

C/6573 – SUBVENTIONS FAÇADES

	Subventions pour les façades	**1 000**

TOTAL DES SUBVENTIONS VOTEES	**517 836**
compte 6574 - subvention aux organismes de droit privé	**153 360**
compte 6573 - subvention au C.C.A.S.	**316 680**
compte 6281 - concours à l'Escal	**25 656**
compte 6574 – subventions façades	**1 000**
compte 6574 – divers	**21.140**

Le Maire

Publié le : 15/07/2025 10:00 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/35443

République Française

Département du GARD

Arrondissement de Nîmes

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice :
29

nombre de membres présents :
22

nombre de membres absents représentés :
6

nombre de membre absent non représenté :
1

date de la convocation :
16 MARS 2006

OBJET :
BUDGET GENERAL RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT 2006

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES

SEANCE DU 22 MARS 2006

L'an deux mille six, le vingt-deux mars à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Marguerittes, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur William PORTAL, Maire.

Membres présents : MM William PORTAL, André DHIOS, Denis BRUYERE, Mme Anne GUTHERZ (pouvoir à Mme CABRERA-MARTIN jusqu'à 19 H 07), MM Vivian MAYOR, Denis CANTIER, Serge GRANIER, Roger ARMAND (pouvoir à M. GRANIER jusqu'à 19 H 40), Mme Jacqueline BATTE (pouvoir à M. PORTAL jusqu'à 19 H 07), M. Claude SCERRI, Mme Nadège ARNAL, M. Paul CABANON, Mmes Catherine GOMEZ, Géraldine CABRERA-MARTIN, Marie-Joseph DESCARPENTRIES, MM Gilbert GRIMAUD, Jean GRENIER, Raphaël MOLINA, Alain ALOÏSI, Mme Hélène DHARREVILLE, M. Sauveur VIDAL, Mme Rollande SERYLO.

Membres absents excusés, représentés : M. André CORRIEU (pouvoir à M. CANTIER), Mmes Brigitte AGUILA (pouvoir à M. DHIOS), Sandrine MARTONE (pouvoir à M. BRUYERE), Christiane COURTIN (pouvoir à M. MAYOR), M. Philippe MELEDER (pouvoir à M. SCERRI), Mme Carole BOUDIN (pouvoir à M. VIDAL).

Membre absent non excusé, non représenté : Mme Françoise MALARIN.

Secrétaire de séance *: M. Denis BRUYERE.*

Le Conseil Municipal régulièrement constitué,

Après délibération, par 21 voix "favorables", 4 voix "contre" (MM GRENIER, MOLINA, ALOÏSI et Mme DHARREVILLE) et 3 abstentions (M. VIDAL, Mmes SERYLO et BOUDIN [pouvoir à M. VIDAL]), les recettes de la section de fonctionnement du budget général 2006 sont approuvées par chapitre, pour un montant total de 7.665.389 €.

TOTAL RECETTES		
chapitre	libellés	montant
013	atténuation de charges	70.000 €
70	vente de produits, prest. de service	293.840 €
73	impôts et taxes	4.158.635 €
74	dotations, subv., participations	2.748.204 €
75	autres produits de gestion courante	102.820 €
77	produits exceptionnels	56.890 €
002	résultat de fonctionnement reporté	235.000 €
TOTAL GENERAL		**7.665.389 €**

Le Maire

Publié le : 15/07/2025 10:00 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/35443

République Française

Département du GARD

Arrondissement de Nîmes

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice :
29

nombre de membres présents :
22

nombre de membres absents représentés :
6

nombre de membre absent non représenté :
1

date de la convocation :
16 MARS 2006

OBJET :
PRODUIT DES AMENDES DE POLICE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES

SEANCE DU 22 MARS 2006

L'an deux mille six, le vingt-deux mars à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Marguerittes, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur William PORTAL, Maire.

Membres présents : MM William PORTAL, André DHIOS, Denis BRUYERE, Mme Anne GUTHERZ (pouvoir à Mme CABRERA-MARTIN jusqu'à 19 H 07), MM Vivian MAYOR, Denis CANTIER, Serge GRANIER, Roger ARMAND (pouvoir à M. GRANIER jusqu'à 19 H 40), Mme Jacqueline BATTE (pouvoir à M. PORTAL jusqu'à 19 H 07), M. Claude SCERRI, Mme Nadège ARNAL, M. Paul CABANON, Mmes Catherine GOMEZ, Géraldine CABRERA-MARTIN, Marie-Joseph DESCARPENTRIES, MM Gilbert GRIMAUD, Jean GRENIER, Raphaël MOLINA, Alain ALOÏSI, Mme Hélène DHARREVILLE, M. Sauveur VIDAL, Mme Rollande SERYLO.

Membres absents excusés, représentés : M. André CORRIEU (pouvoir à M. CANTIER), Mmes Brigitte AGUILA (pouvoir à M. DHIOS), Sandrine MARTONE (pouvoir à M. BRUYERE), Christiane COURTIN (pouvoir à M. MAYOR), M. Philippe MELEDER (pouvoir à M. SCERRI), Mme Carole BOUDIN (pouvoir à M. VIDAL).

Membre absent non excusé, non représenté : Mme Françoise MALARIN.

Secrétaire de séance *: M. Denis BRUYERE.*

Le Conseil Municipal régulièrement constitué,

Le Conseil Général établit actuellement le recensement et l'évaluation des opérations susceptibles d'être proposées au programme de subventions accordées au titre des recettes supplémentaires procurées par le relèvement du tarif des amendes de police en matière de circulation routière.

Par courrier, le Chef de la subdivision de l'Equipement de Nîmes qui a la charge de présenter ce dossier au Département, demande à la commune de lui indiquer les projets qui pourraient recevoir une subvention dans ce cadre (50 % sur le ht non plafonné).

La rue des Anciens Combattants est une des principales pénétrantes de l'agglomération. L'urbanisation de ce quartier de la ville a entraîné une augmentation très nette de la circulation automobile mais aussi des cyclistes (notamment des enfants se rendant aux écoles).

Le présent projet est lié à tous les aménagements ou équipements destinés à ralentir la vitesse des véhicules ou à assurer la sécurité des cyclistes rue des Anciens Combattants.

Il comprend :

* la mise en place de 6 paires de coussins ralentisseurs répartis sur la longueur totale de la rue,

* l'aménagement en chaussée dévoyée (avec îlots séparateurs) du carrefour de la rue des Anciens Combattants avec la rue du Moulès.

Publié le : 15/07/2025 10:00 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/35443

* la création d'une piste cyclable hors chaussée.

* l'aménagement en chaussée dévoyée (avec îlots séparateurs) du carrefour de la rue des Anciens Combattants avec le chemin de Rodilhan.

Le montant total des travaux nécessaire à la réalisation de ces ouvrages est estimé à :

75 103, €HT soit 89 823,19€TTC

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'approuver l'inscription de ce programme de limitation de vitesse des véhicules et de sécurité pour les cyclistes, pour un montant de 75 103 € HT, au titre des recettes supplémentaires du produit des amendes de police.

Le Maire

Publié le : 15/07/2025 10:00 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/35443

République Française

Département du GARD

Arrondissement de Nîmes

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice :
29

nombre de membres présents :
22

nombre de membres absents représentés :
6

nombre de membre absent non représenté :
1

date de la convocation :
16 MARS 2006

OBJET :
PERSONNEL COMMUNAL CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES

SEANCE DU 22 MARS 2006

L'an deux mille six, le vingt-deux mars à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Marguerittes, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur William PORTAL, Maire.

Membres présents : MM William PORTAL, André DHIOS, Denis BRUYERE, Mme Anne GUTHERZ (pouvoir à Mme CABRERA-MARTIN jusqu'à 19 H 07), MM Vivian MAYOR, Denis CANTIER, Serge GRANIER, Roger ARMAND (pouvoir à M. GRANIER jusqu'à 19 H 40), Mme Jacqueline BATTE (pouvoir à M. PORTAL jusqu'à 19 H 07), M. Claude SCERRI, Mme Nadège ARNAL, M. Paul CABANON, Mmes Catherine GOMEZ, Géraldine CABRERA-MARTIN, Marie-Joseph DESCARPENTRIES, MM Gilbert GRIMAUD, Jean GRENIER, Raphaël MOLINA, Alain ALOÏSI, Mme Hélène DHARREVILLE, M. Sauveur VIDAL, Mme Rollande SERYLO.

Membres absents excusés, représentés : M. André CORRIEU (pouvoir à M. CANTIER), Mmes Brigitte AGUILA (pouvoir à M. DHIOS), Sandrine MARTONE (pouvoir à M. BRUYERE), Christiane COURTIN (pouvoir à M. MAYOR), M. Philippe MELEDER (pouvoir à M. SCERRI), Mme Carole BOUDIN (pouvoir à M. VIDAL).

Membre absent non excusé, non représenté : Mme Françoise MALARIN.

Secrétaire de séance *: M. Denis BRUYERE.*

Le Conseil Municipal régulièrement constitué,

La municipalité a souhaité procéder au recrutement d'un deuxième agent comptable afin de permettre un meilleur fonctionnement du service de la comptabilité.

Il est nécessaire que le Conseil Municipal crée un poste d'adjoint administratif à temps complet comme suit :

- adjoint administratif,
- à temps complet pour 35 heures hebdomadaires,
- à compter du 1er mai 2006,

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de créer le poste d'adjoint administratif, à temps complet pour 35 heures hebdomadaires, comme présenté ci-dessus, à compter du 1er mai 2006.

Le Maire

Publié le : 15/07/2025 10:00 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/35443

République Française

Département du GARD

Arrondissement de Nîmes

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice :
29

nombre de membres présents :
22

nombre de membres absents représentés :
6

nombre de membre absent non représenté :
1

date de la convocation :
16 MARS 2006

OBJET :
BUDGET GENERAL 2006
FISCALITE DIRECTE LOCALE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES

SEANCE DU 22 MARS 2006

L'an deux mille six, le vingt-deux mars à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Marguerittes, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur William PORTAL, Maire.

Membres présents : MM William PORTAL, André DHIOS, Denis BRUYERE, Mme Anne GUTHERZ (pouvoir à Mme CABRERA-MARTIN jusqu'à 19 H 07), MM Vivian MAYOR, Denis CANTIER, Serge GRANIER, Roger ARMAND (pouvoir à M. GRANIER jusqu'à 19 H 40), Mme Jacqueline BATTE (pouvoir à M. PORTAL jusqu'à 19 H 07), M. Claude SCERRI, Mme Nadège ARNAL, M. Paul CABANON, Mmes Catherine GOMEZ, Géraldine CABRERA-MARTIN, Marie-Joseph DESCARPENTRIES, MM Gilbert GRIMAUD, Jean GRENIER, Raphaël MOLINA, Alain ALOÏSI, Mme Hélène DHARREVILLE, M. Sauveur VIDAL, Mme Rollande SERYLO.

Membres absents excusés, représentés : M. André CORRIEU (pouvoir à M. CANTIER), Mmes Brigitte AGUILA (pouvoir à M. DHIOS), Sandrine MARTONE (pouvoir à M. BRUYERE), Christiane COURTIN (pouvoir à M. MAYOR), M. Philippe MELEDER (pouvoir à M. SCERRI), Mme Carole BOUDIN (pouvoir à M. VIDAL).

Membre absent non excusé, non représenté : Mme Françoise MALARIN.

Secrétaire de séance *: M. Denis BRUYERE.*

Le Conseil Municipal régulièrement constitué,

Après délibération, le Conseil Municipal décide de voter à la majorité des voix (4 voix "contre" [MM GRENIER, MOLINA, ALOÏSI, Mme DHARREVILLE] et 3 abstentions [M. VIDAL, Mmes SERYLO et BOUDIN [pouvoir à M. VIDAL]) les taux d'imposition de 2006 de la taxe d'habitation et des taxes foncières pour un produit de 2.920.585 € :

- taxe d'habitation15,52 %
- taxe foncière sur les propriétés bâties.....24,62 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties.....104,00 %

Le Maire

Publié le : 15/07/2025 10:00 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/35443

République Française

Département du GARD

Arrondissement de Nîmes

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice :
29

nombre de membres présents :
22

nombre de membres absents représentés :
6

nombre de membre absent non représenté :
1

date de la convocation :
16 MARS 2006

OBJET :
CONSTRUCTION D'UN HANGAR AUX ATELIERS MUNICIPAUX MODIFICATION DU MARCHE DE TRAVAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES

SEANCE DU 22 MARS 2006

L'an deux mille six, le vingt-deux mars à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Marguerittes, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur William PORTAL, Maire.

Membres présents : MM William PORTAL, André DHIOS, Denis BRUYERE, Mme Anne GUTHERZ (pouvoir à Mme CABRERA-MARTIN jusqu'à 19 H 07), MM Vivian MAYOR, Denis CANTIER, Serge GRANIER, Roger ARMAND (pouvoir à M. GRANIER jusqu'à 19 H 40), Mme Jacqueline BATTE (pouvoir à M. PORTAL jusqu'à 19 H 07), M. Claude SCERRI, Mme Nadège ARNAL, M. Paul CABANON, Mmes Catherine GOMEZ, Géraldine CABRERA-MARTIN, Marie-Joseph DESCARPENTRIES, MM Gilbert GRIMAUD, Jean GRENIER, Raphaël MOLINA, Alain ALOÏSI, Mme Hélène DHARREVILLE, M. Sauveur VIDAL, Mme Rollande SERYLO.

Membres absents excusés, représentés : M. André CORRIEU (pouvoir à M. CANTIER), Mmes Brigitte AGUILA (pouvoir à M. DHIOS), Sandrine MARTONE (pouvoir à M. BRUYERE), Christiane COURTIN (pouvoir à M. MAYOR), M. Philippe MELEDER (pouvoir à M. SCERRI), Mme Carole BOUDIN (pouvoir à M. VIDAL).

Membre absent non excusé, non représenté : Mme Françoise MALARIN.

Secrétaire de séance *: M. Denis BRUYERE.*

Le Conseil Municipal régulièrement constitué,

Dans sa séance du 3 février 2006, le Conseil Municipal a décidé d'autoriser Monsieur le Maire à souscrire le marché relatif à la construction d'un hangar sur le site des ateliers municipaux situés avenue de Nîmes. Depuis, Une large publication a été effectuée (BOAMP, Midi Libre, le Moniteur, site internet de la commune).

La commission d'appel d'offres s'est réunie deux fois, la première pour ouvrir les plis et la seconde pour examiner le rapport de l'architecte. Au cours de cette dernière séance du 20 février, la commission a délibéré après avoir pris connaissance de l'analyse des offres :

€ TTC	Rappel de l'estimation architecte	Classement des premiers	Décision de la commission d'appel d'offres
Lot 1 – VRD/terrassement ①	100 168	97 354	- nombreuses erreurs **décision** : INFRUCTUEUX
Lot 2 - maçonnerie	118 366	163 784	- très nettement au dessus de l'estimation **décision** : INFRUCTUEUX
Lot 3 – charpente/couverture	20 153	25 301	Attribué à l'entreprise VILLARD pour 25 300, 78 € ttc
Lot 3 -tranche conditionnelle	15 900	6 401	Attribué à l'entreprise VILLARD pour 6 400, 99 €ttc
Lot 4 - électricité	18 017	11 342	Attribué à l'entreprise ELECTRO INDUSTRIE pour 11 341, 76
Total tranche ferme seulement	**256 704**	**297 781**	
TOTAL des 2 tranches ferme et conditionnelle	**272 604**	**304 182**	

Publié le : 15/07/2025 10:00 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/35443

① Pour ce lot 1, l'entreprise classée deuxième a transmis une offre pour 131 961, 15 € ttc, soit très nettement supérieure à l'estimation et présente aussi des erreurs de calculs.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de :

- **rendre infructueux les lots 1 et 2.**

- **lancer un nouvel appel d'offres ouvert pour ces 2 lots, étant entendu qu'il est prévu une modification du cahier des charges afin d'amener une économie de :**
 - **lot 1 : 21 500 € TTC**
 - **lot 2 : 15 300 € TTC.**

- **attribuer le lot n°3 à l'entreprise VILLARD pour un montant de :**
 - **tranche ferme :25 300, 78 € TTC**
 - **tranche conditionnelle :.....6 400, 98 € TTC.**

- **attribuer le lot n°4 à l'entreprise Electro Industrie pour un montant :**
 - **tranche unique : 11 341, 67€ TTC.**

- **autoriser Monsieur le Maire à souscrire les nouveaux marchés à venir pour les lots 1 et 2.**

Le Maire

Publié le : 15/07/2025 10:00 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/35443

République Française

Département du GARD

Arrondissement de Nîmes

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice :
29

nombre de membres présents :
22

nombre de membres absents représentés :
6

nombre de membre absent non représenté :
1

date de la convocation :
16 MARS 2006

OBJET :
PASSEPORTS ETE JEUNES – EDITION 2006

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES

SEANCE DU 22 MARS 2006

L'an deux mille six, le vingt-deux mars à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Marguerittes, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur William PORTAL, Maire.

Membres présents : MM William PORTAL, André DHIOS, Denis BRUYERE, Mme Anne GUTHERZ (pouvoir à Mme CABRERA-MARTIN jusqu'à 19 H 07), MM Vivian MAYOR, Denis CANTIER, Serge GRANIER, Roger ARMAND (pouvoir à M. GRANIER jusqu'à 19 H 40), Mme Jacqueline BATTE (pouvoir à M. PORTAL jusqu'à 19 H 07), M. Claude SCERRI, Mme Nadège ARNAL, M. Paul CABANON, Mmes Catherine GOMEZ, Géraldine CABRERA-MARTIN, Marie-Joseph DESCARPENTRIES, MM Gilbert GRIMAUD, Jean GRENIER, Raphaël MOLINA, Alain ALOÏSI, Mme Hélène DHARREVILLE, M. Sauveur VIDAL, Mme Rollande SERYLO.

Membres absents excusés, représentés : M. André CORRIEU (pouvoir à M. CANTIER), Mmes Brigitte AGUILA (pouvoir à M. DHIOS), Sandrine MARTONE (pouvoir à M. BRUYERE), Christiane COURTIN (pouvoir à M. MAYOR), M. Philippe MELEDER (pouvoir à M. SCERRI), Mme Carole BOUDIN (pouvoir à M. VIDAL).

Membre absent non excusé, non représenté : Mme Françoise MALARIN.

Secrétaire de séance *: M. Denis BRUYERE.*

Le Conseil Municipal régulièrement constitué,

La municipalité propose, comme tous les ans, pendant l'été 2006, de poursuivre l'action "passeports été jeunes" aux 13/23 ans qui pourront donc bénéficier d'un large éventail d'activités culturelles et sportives, sur des lieux multiples afin de leur permettre de développer leur autonomie et leur mobilité.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'approuver la mise en place de cette opération PASSEPORTS ETE JEUNES – EDITION 2006 et autorise Monsieur le Maire à procéder :

- **à la commande de 150 passeports,**
- **à la signature de la convention avec la ville de Nîmes,**
- **à la gratuité à la piscine pour les titulaires du passeport,**
- **à la fixation du prix du passeport à 24 € pour les bénéficiaires.**

Le Maire

Publié le : 15/07/2025 10:00 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/35443

République Française

Département du GARD

Arrondissement de Nîmes

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice :
29

nombre de membres présents :
22

nombre de membres absents représentés :
6

nombre de membre absent non représenté :
1

date de la convocation :
16 MARS 2006

OBJET :
REGIME INDEMNITAIRE 2006

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES

SEANCE DU 22 MARS 2006

L'an deux mille six, le vingt-deux mars à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Marguerittes, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur William PORTAL, Maire.

Membres présents : MM William PORTAL, André DHIOS, Denis BRUYERE, Mme Anne GUTHERZ (pouvoir à Mme CABRERA-MARTIN jusqu'à 19 H 07), MM Vivian MAYOR, Denis CANTIER, Serge GRANIER, Roger ARMAND (pouvoir à M. GRANIER jusqu'à 19 H 40), Mme Jacqueline BATTE (pouvoir à M. PORTAL jusqu'à 19 H 07), M. Claude SCERRI, Mme Nadège ARNAL, M. Paul CABANON, Mmes Catherine GOMEZ, Géraldine CABRERA-MARTIN, Marie-Joseph DESCARPENTRIES, MM Gilbert GRIMAUD, Jean GRENIER, Raphaël MOLINA, Alain ALOÏSI, Mme Hélène DHARREVILLE, M. Sauveur VIDAL, Mme Rollande SERYLO.

Membres absents excusés, représentés : M. André CORRIEU (pouvoir à M. CANTIER), Mmes Brigitte AGUILA (pouvoir à M. DHIOS), Sandrine MARTONE (pouvoir à M. BRUYERE), Christiane COURTIN (pouvoir à M. MAYOR), M. Philippe MELEDER (pouvoir à M. SCERRI), Mme Carole BOUDIN (pouvoir à M. VIDAL).

Membre absent non excusé, non représenté : Mme Françoise MALARIN.

Secrétaire de séance *: M. Denis BRUYERE.*

Le Conseil Municipal régulièrement constitué,

Comme chaque année, la Municipalité propose de fixer le régime indemnitaire.

PRIME	CADRE D'EMPLOIS OU GRADE	NOMBRE D'AGENTS	MONTANT DE REF.	COEF.	CREDIT GLOBAL
IHTS *sont bénéficiaires des IHTS les emplois de catégorie C, ainsi que ceux de la catégorie B dont la rémunération est au plus égale à IB 380.* *(calculé par cadre d'emplois)*	Agent des services techniques	45	néant	néant	
	Agent technique	7	néant	néant	
	Agent de maîtrise	5	néant	néant	
	Agent administratif qualifié	7	néant	néant	
	Adjoint administratif	5	néant	néant	**7000**
	Rédacteur	1	néant	néant	
	ATSEM	6	néant	néant	
	Brigadier	3	néant	néant	
	Gardien	1	néant	néant	
IFTS ***indemnité forfaitaire de travaux supplémentaires***	Attaché	1	1042,77	8	**8342**
IEM ***indemnité d'exercice des missions***	Attaché	1	1396,89		1396
	Adjoint administratif	1	1195,12		1195
	Agent de maîtrise princ.+ Qual.	2	1179,61		2359
				total	**4950**
INDEMNITE FORFAITAIRE DE SUJETION	Assistant socio éducatif NT	1	950	2	**1900**

Publié le : 15/07/2025 10:00 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/35443

PRIME	CADRE D'EMPLOIS OU GRADE	NOMBRE D'AGENTS	MONTANT DE REF.	COEF.	CREDIT GLOBAL
IAT	Agent administratif qualifié	7	434,31	1,5	4560
indemnité d'administration	Adjoint administratif	4	448,82	4	7181
et de technicité	Adjoint administratif princ.2ècl.	1	454	1,5	681
	Agent des services techniques	45	434,31	1	19543
	Agent technique qualifié	4	448,82	1,5	2692
	Agent technique principal	3	454	1	1362
	Agent de maîtrise principal	1	473,70	6	2842
	Agent de maîtrise qualifié	2	460,22	6	5522
				total	**44383**
PSR	Technicien supérieur chef	1	2097,03	5% X 12	1258
prime de service et de	Contrôleur principal	1	1837,36	10% X 12	2205
rendement				total	**3463**
ISS	Technicien supérieur chef	1	4810,32		4810
indemnité spécifique de	Contrôleur principal	1	4810,32		4810
service				total	**9620**
indemnité d'astreinte	Contrôleur principal	1	en fonction		**408**
avis favorable du CTP			des astreintes effectuées (34 X 12)		
Prime de fin d'année (créée avant 1983)					**92 000**
(pour info : 91 549 € en 2005)					

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le régime indemnitaire pour l'année 2006 et précise qu'il sera, cette année encore, maintenu même en cas d'absence du personnel concerné.

Le Maire

Publié le : 15/07/2025 10:00 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/35443

République Française

Département du GARD

Arrondissement de Nîmes

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice :
29

nombre de membres présents :
22

nombre de membres absents représentés :
6

nombre de membre absent non représenté :
1

date de la convocation :
16 MARS 2006

OBJET :
RESTRUCTURATION DU CENTRE FRANÇOISE DOLTO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES

SEANCE DU 22 MARS 2006

L'an deux mille six, le vingt-deux mars à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Marguerittes, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur William PORTAL, Maire.

Membres présents : MM William PORTAL, André DHIOS, Denis BRUYERE, Mme Anne GUTHERZ (pouvoir à Mme CABRERA-MARTIN jusqu'à 19 H 07), MM Vivian MAYOR, Denis CANTIER, Serge GRANIER, Roger ARMAND (pouvoir à M. GRANIER jusqu'à 19 H 40), Mme Jacqueline BATTE (pouvoir à M. PORTAL jusqu'à 19 H 07), M. Claude SCERRI, Mme Nadège ARNAL, M. Paul CABANON, Mmes Catherine GOMEZ, Géraldine CABRERA-MARTIN, Marie-Joseph DESCARPENTRIES, MM Gilbert GRIMAUD, Jean GRENIER, Raphaël MOLINA, Alain ALOÏSI, Mme Hélène DHARREVILLE, M. Sauveur VIDAL, Mme Rollande SERYLO.

Membres absents excusés, représentés : M. André CORRIEU (pouvoir à M. CANTIER), Mmes Brigitte AGUILA (pouvoir à M. DHIOS), Sandrine MARTONE (pouvoir à M. BRUYERE), Christiane COURTIN (pouvoir à M. MAYOR), M. Philippe MELEDER (pouvoir à M. SCERRI), Mme Carole BOUDIN (pouvoir à M. VIDAL).

Membre absent non excusé, non représenté : Mme Françoise MALARIN.

Secrétaire de séance *: M. Denis BRUYERE.*

Le Conseil Municipal régulièrement constitué,

Le Conseil Municipal réuni le 03 février 2006 a examiné favorablement le dossier de restructuration du centre Françoise Dolto. Depuis, un travail important a été effectué autant par la mairie que par l'architecte, René Ventura, en charge de ce dossier.

La notice descriptive et estimative sommaire, au stade de l'avant Projet sommaire, a été élaborée et précise le contenu et l'estimation de chaque lot ; cela donne l'état récapitulatif suivant, en € TTC :

DECOMPOSITION DES LOTS	PARTIE 1 bâtiment neuf	PARTIE 2 réhabilitation	PARTIE 3	TOTAL DES 3 PARTIES
lot n° 1 : gros œuvre	81 000	73 500	56 300	210 800
lot n° 2 : charpente - couverture			10 500	10 500
lot n° 3 ; étanchéité	8 100		*2 300*	10 400
lot n° 4 : cloisons - doublage	3 700	*5 400*	4 400	13 500
lot n" *s :* revêtements de sols - faïences	8 900	36 400	6 600	51 900
lot n° 6 : menuiseries aluminium - vitrerie - serrurerie	11 800	6 100	26 400	44 300
lot n° 7 : menuiseries bois	8 600	5 400	6 100	20 100
lot n° 8 : faux plafonds	4 000	*5 800*	2 800	12 600
lot n° 9 : peinture	3 560	9 040	2 500	15 100

Publié le : 15/07/2025 10:00 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/35443

DECOMPOSITION DES LOTS	PARTIE 1 bâtiment neuf	PARTIE 2 réhabilitation	PARTIE 3	TOTAL DES 3 PARTIES
lot n° 10 : électricité - courants faibles	8 100	16 100	5 900	30 100
lot n° 11 : plomberie - chauffage - rafraîchissement	50 620	24 380	14 200	89 200
TOTAL DES TRAVAUX HT	**188 380**	**182 120**	**138 000**	**508 500**
TVA	**36 922**	**35 696**	**27 048**	**99 666**
TOTAL DES TRAVAUX TTC	**225 302**	**217 816**	**165 048**	**608 166**
TOTAL DES TRAVAUX TTC PAR PARTIE	**443 118**		**165 048**	**608 166**
honoraires pour la maîtrise d'œuvre		50 959	18 981	
coût du contrôle technique		15 600	6 643	
coût du contrôle sécurité protection		8 000	3 300	
TOTAL POUR CES DEPENSES ANNEXES		**74 559**	**28 924**	**103 483**
TOTAL GENERAL DES TRAVAUX ET DES DEPENSES ANNEXES		**517 677**	**193 972**	**711 649**
IMPREVUS - FRAIS DIVERS		7 000	3 000	
TOTAL GENERAL DES TRAVAUX ET DES DEPENSES ANNEXES		**524 677**	**196 972**	**721 649**

Le calendrier prévisionnel d'exécution est le suivant :

- dépôt du permis de construire : mars 2006,
- lancement de la consultation des entreprises : mai 2006,
- début des travaux des 2 premières parties :septembre 2006,
- fin des travaux des 2 premières parties : avril 2007,
- début des travaux de la troisième partie : avril 2007,
- fin des travaux de la troisième partie : septembre 2007.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- **d'approuver ce programme ainsi présenté,**
- **d'autoriser Monsieur le Maire à souscrire les marchés correspondants et,**
- **de transmettre, aux administrations concernées, les demandes de subventions, sur la base de la notice descriptive et estimative sommaire, au stade de l'avant Projet sommaire.**

Le Maire

Publié le : 15/07/2025 10:00 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/35443

République Française

Département du GARD

Arrondissement de Nîmes

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice :
29

nombre de membres présents :
22

nombre de membres absents représentés :
6

nombre de membre absent non représenté :
1

date de la convocation :
16 MARS 2006

OBJET :
REVISION DU P.O.S. ET TRANSFORMATION EN P.L.U.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES

SEANCE DU 22 MARS 2006

L'an deux mille six, le vingt-deux mars à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Marguerittes, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur William PORTAL, Maire.

Membres présents : MM William PORTAL, André DHIOS, Denis BRUYERE, Mme Anne GUTHERZ (pouvoir à Mme CABRERA-MARTIN jusqu'à 19 H 07), MM Vivian MAYOR, Denis CANTIER, Serge GRANIER, Roger ARMAND (pouvoir à M. GRANIER jusqu'à 19 H 40), Mme Jacqueline BATTE (pouvoir à M. PORTAL jusqu'à 19 H 07), M. Claude SCERRI, Mme Nadège ARNAL, M. Paul CABANON, Mmes Catherine GOMEZ, Géraldine CABRERA-MARTIN, Marie-Joseph DESCARPENTRIES, MM Gilbert GRIMAUD, Jean GRENIER, Raphaël MOLINA, Alain ALOÏSI, Mme Hélène DHARREVILLE, M. Sauveur VIDAL, Mme Rollande SERYLO.

Membres absents excusés, représentés : M. André CORRIEU (pouvoir à M. CANTIER), Mmes Brigitte AGUILA (pouvoir à M. DHIOS), Sandrine MARTONE (pouvoir à M. BRUYERE), Christiane COURTIN (pouvoir à M. MAYOR), M. Philippe MELEDER (pouvoir à M. SCERRI), Mme Carole BOUDIN (pouvoir à M. VIDAL).

Membre absent non excusé, non représenté : Mme Françoise MALARIN.

Secrétaire de séance *: M. Denis BRUYERE.*

Le Conseil Municipal régulièrement constitué,

Ainsi que cela l'a été annoncé à plusieurs reprises et après l'élaboration du projet urbain, la commune doit maintenant engager la révision de son plan d'occupation des sols (POS) et le transformer en plan local d'urbanisme (PLU).

La durée pratique de cette procédure se situe **entre 14 mois et 2 ans** et se décompose comme suit :

1 - DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL – PRESCRIPTION DU PLU

- doit prescrire la révision du POS →
 - précise les objectifs de la commune (le cas échéant, les secteurs devant faire l'objet de la révision)
 - précise les modalités de la concertation du public (exposition permanente avec registre, réunions publiques, site internet, bulletin …)
- doit être →
 - transmise au Préfet,
 - notifiée aux Personnes Publiques Associées
 - publiée (affichage un mois en mairie, dans un journal, dans le recueil des actes administratifs de la commune)
- permet le lancement des études et début de la phase de concertation →
 - (après l'envoi par l'Etat d'un porter à connaissance)

ETUDES DU PLU – DELAI : 6 MOIS A 1 AN

réalisée par la commune (ou par un ou plusieurs bureaux d'études), le PLU comprend 4 volets :

.../...

Publié le : 15/07/2025 10:00 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/35443

- ✓ **un rapport de présentation qui**
 - o expose un diagnostic,
 - o précise les différents besoins de la commune,
 - o analyse l'état initial de l'environnement,
 - o explicite les choix retenus pour élaborer le PADD,
 - o évalue les incidences du plan sur l'environnement

- ✓ **un projet d'aménagement et de développement durable (PADD)**
 - o à la suite du diagnostic, il définit les orientations d'urbanisme et d'aménagement retenues par la commune pour favoriser le renouvellement urbain et préserver la qualité environnementale

- ✓ **un règlement** (avec un plan de zonage),

- ✓ **des annexes servitudes** (les réseaux eau, assainissement …)

PHASE DE CONCERTATION, pendant toute la durée des études,

- ✓ **associations et réunions de travail** avec
 - o les services de l'Etat à la demande du Préfet ou à l'initiative du Maire,
 - o les Personnes Publiques (chambres consulaires, département, communes limitrophes, …)

- ✓ **concertation publique**
 - o le Maire doit concerter le public

5 – DEBAT EN CONSEIL MUNICIPAL SUR LES ORIENTATIONS GENERALES DU PADD -

Délai : 2 MOIS minimum entre la présentation du PADD et l'arrêt du projet de PLU

- présenter les principales orientations générales par le projet et les orientations particulières à chaque secteur
- établir des procès verbaux des débats,
- pas de délibération formelle,
- la phase de concertation et d'association peut se poursuivre

5 – DEUXIEME DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL – ARRET DU PROJET DE PLU

- bilan de la concertation,
- arrêt du projet de PLU,
- publicité : affichage de la délibération 1 mois en mairie.

4 – TRANSMISSION DU PROJET DE PLU POUR AVIS

Délai : 3 MOIS pour recueillir les avis (en cas de non réponse : avis favorable)

- aux personnes publiques associées à l'élaboration,
- à la demande des personnes publiques obligatoirement consultées.
- Remarque : pas de modification du dossier pour tenir compte des avis émis. Les modifications ne sont seulement possibles qu'après l'enquête publique.

5 – DESIGNATION DU COMMISSAIRE ENQUETEUR

Délai : 1 MOIS pour obtenir la désignation du commissaire enquêteur

Le Maire adresse un courrier au Président du Tribunal Administratif en vue de la désignation d'un commissaire enquêteur.

.../...

6 – ARRETE DU MAIRE POUR OUVRIR L'ENQUETE PUBLIQUE

Publié le : 15/07/2025 10:00 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/35443

Le Maire prévoit les modalités pratiques de cette enquête publique qui doit permettre à chacun de prendre connaissance de ce dossier et de formuler d'éventuelles observations.

A respecter :

- publicité au moins 15 jours avant l'ouverture de l'enquête,
 - dans 2 journaux locaux,
 - affichage sur le territoire communal,
- rappel de publicité,
 - dans 2 journaux locaux, dans les 8 premiers jours de l'enquête.

7 – ENQUETE PUBLIQUE SUR LE PROJET DE PLU

Délai : 1 MOIS d'enquête publique

8 – RAPPORT PAR LE COMMISSAIRE ENQUETEUR

Délai : 1 MOIS dès la clôture de l'enquête publique

Dans son rapport, le commissaire enquêteur donnera son avis sur

- le PLU,
- le déroulement de l'enquête publique,
- sur les remarques du public.

9 – MODIFICATIONS EVENTUELLES DU PLU

Délai : 1 MOIS dès la clôture de l'enquête publique

Prise en compte des avis des personnes associées et observations émises en cours d'enquête et avis du commissaire enquêteur.

10 – TROISIEME DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL – APPROBATION DU PLU

Réalisation des publicités

- affichage un mois en mairie,
- mention dans un journal départemental
- parution au recueil des actes administratifs de Marguerittes

EXECUTION DU PLU : EN FONCTION DU SCOT

- **si le SCOT est approuvé :** entrée en vigueur **immédiate** dès transmission au Préfet et dernière parution de publicité,

- **si le SCOT n'est pas approuvé :** entrée en vigueur dans le **délai d'un mois** après transmission au Préfet et dernière parution de publicité.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à lancer une consultation en vue de retenir un cabinet d'études qui sera chargé de préparer ce dossier de révision du P.O.S. et sa transformation en P.L.U.

Le Maire

Publié le : 15/07/2025 10:00 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/35443

République Française

Département du GARD

Arrondissement de Nîmes

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice :
29

nombre de membres présents :
22

nombre de membres absents représentés :
6

nombre de membre absent non représenté :
1

date de la convocation :
16 MARS 2006

OBJET :
AMENAGEMENT DE LA RUE DES ANCIENS COMBATTANTS AVENANT N° 1 AU LOT 2

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES

SEANCE DU 22 MARS 2006

L'an deux mille six, le vingt-deux mars à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Marguerittes, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur William PORTAL, Maire.

Membres présents : MM William PORTAL, André DHIOS, Denis BRUYERE, Mme Anne GUTHERZ (pouvoir à Mme CABRERA-MARTIN jusqu'à 19 H 07), MM Vivian MAYOR, Denis CANTIER, Serge GRANIER, Roger ARMAND (pouvoir à M. GRANIER jusqu'à 19 H 40), Mme Jacqueline BATTE (pouvoir à M. PORTAL jusqu'à 19 H 07), M. Claude SCERRI, Mme Nadège ARNAL, M. Paul CABANON, Mmes Catherine GOMEZ, Géraldine CABRERA-MARTIN, Marie-Joseph DESCARPENTRIES, MM Gilbert GRIMAUD, Jean GRENIER, Raphaël MOLINA, Alain ALOÏSI, Mme Hélène DHARREVILLE, M. Sauveur VIDAL, Mme Rollande SERYLO.

Membres absents excusés, représentés : M. André CORRIEU (pouvoir à M. CANTIER), Mmes Brigitte AGUILA (pouvoir à M. DHIOS), Sandrine MARTONE (pouvoir à M. BRUYERE), Christiane COURTIN (pouvoir à M. MAYOR), M. Philippe MELEDER (pouvoir à M. SCERRI), Mme Carole BOUDIN (pouvoir à M. VIDAL).

Membre absent non excusé, non représenté : Mme Françoise MALARIN.

Secrétaire de séance *: M. Denis BRUYERE.*

Le Conseil Municipal régulièrement constitué,

Dans le cadre d'un marché négocié, le lot 2 (réseau d'eaux pluviales) a été attribué le 17 novembre 2005 à l'entreprise S. R. T. P d'Orange, pour un montant de 57.365 € HT soit 68.608,54 € TTC.

Il est nécessaire d'apporter des modifications de la prestation prévue dans ce lot 2.

a) afin d'autoriser la pose du collecteur principal, il est faut effectuer une baïonnette sur la canalisation de branchement (située en écran) d'un poteau d'incendie de diamètre 150 en fonte. Le montant des travaux attachés à cet ouvrage non prévu s'élève à : 3 942,82 € HT.

b) afin que le collecteur principal puisse passer sous les conduites d'eaux usées situées en écran, afin également d'éviter la réalisation d'autres baïonnettes, le profil en long du collecteur principal est modifié ; ceci induit une plus value pour sur-profondeur (terrassement et remblai) sur une longueur de 195 ml dont le montant s'élève à 3 135,60 € HT.

c) Le déplacement d'un poteau d'incendie prévu au marché n'est pas réalisé ; ceci entraîne une moins value de 747,00 € HT (prix 6.01)

d) La prestation prévue au prix 5.02 du marché n'est pas réalisée entièrement ; ceci entraîne une moins value de 846,60 € HT (un regard de visite et son raccordement non réalisé).

.../...

Publié le : 15/07/2025 10:00 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/35443

e) Au lieu des 12 prévus, seulement 6 regards borgnes préfabriqués seront réalisés ; ceci entraîne une moins value de 1 590,00 € HT.

Au total :

- les plus values s'élèvent à : 7 078,42 € HT
- les moins values s'élèvent à : 3 186,60 € HT
- le résultat est donc une plus value de 3 891,82 € HT

Le marché initial passe en conséquence de 57 365,00 € HT à 61 256,82 € HT soit 73 263,16 € TTC.
Cela entraîne une augmentation du marché d'environ 6,78 % et a impliqué une présentation devant la commission d'appel d'offres, qui n'a pas émis d'observation.

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant correspondant.

Le Maire

Publié le : 15/07/2025 10:00 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/35443

République Française

Département du GARD

Arrondissement de Nîmes

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice :
29

nombre de membres présents :
22

nombre de membres absents représentés :
6

nombre de membre absent non représenté :
1

date de la convocation :
16 MARS 2006

OBJET :
BUDGET PRIMITIF 2006 DE LA Z.A.C. DU T.E.C.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES

SEANCE DU 22 MARS 2006

L'an deux mille six, le vingt-deux mars à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Marguerittes, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur William PORTAL, Maire.

Membres présents : MM William PORTAL, André DHIOS, Denis BRUYERE, Mme Anne GUTHERZ (pouvoir à Mme CABRERA-MARTIN jusqu'à 19 H 07), MM Vivian MAYOR, Denis CANTIER, Serge GRANIER, Roger ARMAND (pouvoir à M. GRANIER jusqu'à 19 H 40), Mme Jacqueline BATTE (pouvoir à M. PORTAL jusqu'à 19 H 07), M. Claude SCERRI, Mme Nadège ARNAL, M. Paul CABANON, Mmes Catherine GOMEZ, Géraldine CABRERA-MARTIN, Marie-Joseph DESCARPENTRIES, MM Gilbert GRIMAUD, Jean GRENIER, Raphaël MOLINA, Alain ALOÏSI, Mme Hélène DHARREVILLE, M. Sauveur VIDAL, Mme Rollande SERYLO.

Membres absents excusés, représentés : M. André CORRIEU (pouvoir à M. CANTIER), Mmes Brigitte AGUILA (pouvoir à M. DHIOS), Sandrine MARTONE (pouvoir à M. BRUYERE), Christiane COURTIN (pouvoir à M. MAYOR), M. Philippe MELEDER (pouvoir à M. SCERRI), Mme Carole BOUDIN (pouvoir à M. VIDAL).

Membre absent non excusé, non représenté : Mme Françoise MALARIN.

Secrétaire de séance *: M. Denis BRUYERE.*

Le Conseil Municipal régulièrement constitué,

L'aménagement de la Z.A.C. arrive à son terme puisque les travaux sont pratiquement terminés et les lots vendus. Il reste à enregistrer des ventes de lots non encaissées aujourd'hui.

Le projet de budget est donc simplifié ; dans le courant de l'année, la situation de la Z.A.C. sera établie, en accord avec la Trésorerie et les opérations de régularisation passées.

Après délibération et à l'unanimité, le budget primitif de la Z.A.C. du T.E.C., pour l'année 2006, est approuvé en dépenses et en recettes pour les sections de fonctionnement et d'investissement :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Total dépenses		**Total recettes**	
C/6045 – commercialisation lots	2.750 €	C/701.15 – vente de lots	110.000 €
C/6611 – intérêts des emprunts	28.000 €		
C/022 – dépenses imprévues	4.250 €		
C/023 – virement en investissement	75.000 €		
Total général	**110.000 €**	**Total général**	**110.000 €**

SECTION D'INVESTISSEMENT

Total dépenses		**Total recettes**	
C/1641 – remboursement du capital	75.000 €	C/021 – virement du fonctionnement	75.000 €
Total général	**75.000 €**	**Total général**	**75.000 €**

Le Maire

Publié le : 15/07/2025 10:00 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/35443

République Française

Département du GARD

Arrondissement de Nîmes

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice :
29

nombre de membres présents :
22

nombre de membres absents représentés :
6

nombre de membre absent non représenté :
1

date de la convocation :
16 MARS 2006

OBJET :
VENTE DE TERRAIN SUR LA Z.A.C. DU T.E.C.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES

SEANCE DU 22 MARS 2006

L'an deux mille six, le vingt-deux mars à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Marguerittes, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur William PORTAL, Maire.

Membres présents : MM William PORTAL, André DHIOS, Denis BRUYERE, Mme Anne GUTHERZ (pouvoir à Mme CABRERA-MARTIN jusqu'à 19 H 07), MM Vivian MAYOR, Denis CANTIER, Serge GRANIER, Roger ARMAND (pouvoir à M. GRANIER jusqu'à 19 H 40), Mme Jacqueline BATTE (pouvoir à M. PORTAL jusqu'à 19 H 07), M. Claude SCERRI, Mme Nadège ARNAL, M. Paul CABANON, Mmes Catherine GOMEZ, Géraldine CABRERA-MARTIN, Marie-Joseph DESCARPENTRIES, MM Gilbert GRIMAUD, Jean GRENIER, Raphaël MOLINA, Alain ALOÏSI, Mme Hélène DHARREVILLE, M. Sauveur VIDAL, Mme Rollande SERYLO.

Membres absents excusés, représentés : M. André CORRIEU (pouvoir à M. CANTIER), Mmes Brigitte AGUILA (pouvoir à M. DHIOS), Sandrine MARTONE (pouvoir à M. BRUYERE), Christiane COURTIN (pouvoir à M. MAYOR), M. Philippe MELEDER (pouvoir à M. SCERRI), Mme Carole BOUDIN (pouvoir à M. VIDAL).

Membre absent non excusé, non représenté : Mme Françoise MALARIN.

Secrétaire de séance *: M. Denis BRUYERE.*

Le Conseil Municipal régulièrement constitué,

La Segard a informé la ville de Marguerittes sur l'intérêt porté par une société sur une partie d'un terrain de la ZAC du TEC ; il s'agit de :

SOCIETE	**LOC'ANIM** **SCI en cours de constitution**
REPRESENTANT	M. PICAMAL Jöel
CADASTRE	partie de BV n° 40 – 41 – 42 – 43 (division en cours)
LIEU DIT	« Garrigote » Zac ouest
N° DU LOT	Partie d'une parcelle de 9500 m² environ
SURFACE	6 000 m²
PRIX HT DU LOT	210 000 €
PRIX AU M²	35 €
Construction prévue	2 000 m²
ACTIVITE	* Promotion de produits agro-alimentaires * Location de mobilier frigorifique

Publié le : 15/07/2025 10:00 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/35443

L'estimation de la Direction des Services Fiscaux du Gard a été reçue avec avis favorable, le 17 mars 2006.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- **de confirmer la réalisation de cette vente à la SCI en cours de constitution LOC'ANIM, au prix de 35 € HT le m²,**

- **d'autoriser Monsieur le Maire à signer les actes et documents correspondants à cette vente.**

Le Maire

Publié le : 15/07/2025 10:00 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/35443

République Française

Département du GARD

Arrondissement de Nîmes

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice :
29

nombre de membres présents :
22

nombre de membres absents représentés :
6

nombre de membre absent non représenté :
1

date de la convocation :
16 MARS 2006

OBJET :
M.G.T.O.
VENTE DE NOUVEAUX PRODUITS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES

SEANCE DU 22 MARS 2006

L'an deux mille six, le vingt-deux mars à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Marguerittes, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur William PORTAL, Maire.

Membres présents : MM William PORTAL, André DHIOS, Denis BRUYERE, Mme Anne GUTHERZ (pouvoir à Mme CABRERA-MARTIN jusqu'à 19 H 07), MM Vivian MAYOR, Denis CANTIER, Serge GRANIER, Roger ARMAND (pouvoir à M. GRANIER jusqu'à 19 H 40), Mme Jacqueline BATTE (pouvoir à M. PORTAL jusqu'à 19 H 07), M. Claude SCERRI, Mme Nadège ARNAL, M. Paul CABANON, Mmes Catherine GOMEZ, Géraldine CABRERA-MARTIN, Marie-Joseph DESCARPENTRIES, MM Gilbert GRIMAUD, Jean GRENIER, Raphaël MOLINA, Alain ALOÏSI, Mme Hélène DHARREVILLE, M. Sauveur VIDAL, Mme Rollande SERYLO.

Membres absents excusés, représentés : M. André CORRIEU (pouvoir à M. CANTIER), Mmes Brigitte AGUILA (pouvoir à M. DHIOS), Sandrine MARTONE (pouvoir à M. BRUYERE), Christiane COURTIN (pouvoir à M. MAYOR), M. Philippe MELEDER (pouvoir à M. SCERRI), Mme Carole BOUDIN (pouvoir à M. VIDAL).

Membre absent non excusé, non représenté : Mme Françoise MALARIN.

Secrétaire de séance *: M. Denis BRUYERE.*

Le Conseil Municipal régulièrement constitué,

Le Conseil d'exploitation de la M.G.T.O. a souhaité proposer de nouveaux produits à la vente ; il s'agit de

Tapenade noire	90 grammes	3, 00 euros ttc
Tapenade verte	90 grammes	3, 00 euros ttc
Mini coffret de 3 bouteilles d'huile (Négrette, bouteillan, aglandau)	3 x 25 cl	18, 00 euros ttc
Huile AOC de Nîmes (syndicat des Oléiculteurs)	50 cl	10, 00 euros ttc
Huile AOC de Nîmes (syndicat des Oléiculteurs)	25 cl	6, 00 euros ttc

Après délibération et à l'unanimité (4 abstentions [MM GRENIER, MOLINA, ALOÏSI, Mme DHARREVILLE]), le Conseil Municipal décide :

- **d'approuver cette proposition et,**
- **d'autoriser Monsieur le Maire à signer les documents nécessaires à la mise en application de cette décision.**

Le Maire

Publié le : 15/07/2025 10:00 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/35443

République Française

Département du GARD

Arrondissement de Nîmes

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice :
29

nombre de membres présents :
22

nombre de membres absents représentés :
6

nombre de membre absent non représenté :
1

date de la convocation :
16 MARS 2006

OBJET :
BUDGET PRIMITIF 2006 DE LA M.G.T.O.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES

SEANCE DU 22 MARS 2006

L'an deux mille six, le vingt-deux mars à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Marguerittes, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur William PORTAL, Maire.

Membres présents : MM William PORTAL, André DHIOS, Denis BRUYERE, Mme Anne GUTHERZ (pouvoir à Mme CABRERA-MARTIN jusqu'à 19 H 07), MM Vivian MAYOR, Denis CANTIER, Serge GRANIER, Roger ARMAND (pouvoir à M. GRANIER jusqu'à 19 H 40), Mme Jacqueline BATTE (pouvoir à M. PORTAL jusqu'à 19 H 07), M. Claude SCERRI, Mme Nadège ARNAL, M. Paul CABANON, Mmes Catherine GOMEZ, Géraldine CABRERA-MARTIN, Marie-Joseph DESCARPENTRIES, MM Gilbert GRIMAUD, Jean GRENIER, Raphaël MOLINA, Alain ALOÏSI, Mme Hélène DHARREVILLE, M. Sauveur VIDAL, Mme Rollande SERYLO.

Membres absents excusés, représentés : M. André CORRIEU (pouvoir à M. CANTIER), Mmes Brigitte AGUILA (pouvoir à M. DHIOS), Sandrine MARTONE (pouvoir à M. BRUYERE), Christiane COURTIN (pouvoir à M. MAYOR), M. Philippe MELEDER (pouvoir à M. SCERRI), Mme Carole BOUDIN (pouvoir à M. VIDAL).

Membre absent non excusé, non représenté : Mme Françoise MALARIN.

Secrétaire de séance *: M. Denis BRUYERE.*

Le Conseil Municipal régulièrement constitué,

Par délibération du 15 juin 2005, le Conseil Municipal a pris un certain nombre de décisions afin de permettre le fonctionnement de la Maison de la Garrigue et des Terroirs de l'Olivier ; c'est ainsi qu'a été créé un budget annexe.

Il convient donc de mettre en place le deuxième budget de cet équipement.

Après délibération et par 24 voix "pour" et 4 voix "contre" (MM GRENIER, MOLINA, ALOÏSI et Mme DHARREVILLE), le budget primitif de la M.G.T.O., pour l'année 2006, est approuvé en dépenses et en recettes pour la section de fonctionnement, pour un total d'équilibre de 81.000 € :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Total dépenses		**Total recettes**	
- énergie	2.500 €	- entrées	8.000 €
- fournitures petit équipement	15.500 €	- ventes	8.000 €
- fournitures administratives	2.000 €	- remboursement CNASEA	35.000 €
- documentation	3.000 €	- équilibre	30.000 €
- autres frais divers	4.000 €		
- télécommunications	1.000 €		
- salaires	50.000 €		
- formation	3.000 €		
Total général	**81.000 €**	**Total général**	**81.000 €**

Le Maire

Publié le : 15/07/2025 10:00 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/35443

République Française

Département du GARD

Arrondissement de Nîmes

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice :
29

nombre de membres présents :
22

nombre de membres absents représentés :
6

nombre de membre absent non représenté :
1

date de la convocation :
16 MARS 2006

OBJET :
BUDGET GENERAL SECTION D'INVESTISSEMENT 2006

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES

SEANCE DU 22 MARS 2006

L'an deux mille six, le vingt-deux mars à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Marguerittes, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur William PORTAL, Maire.

Membres présents : MM William PORTAL, André DHIOS, Denis BRUYERE, Mme Anne GUTHERZ (pouvoir à Mme CABRERA-MARTIN jusqu'à 19 H 07), MM Vivian MAYOR, Denis CANTIER, Serge GRANIER, Roger ARMAND (pouvoir à M. GRANIER jusqu'à 19 H 40), Mme Jacqueline BATTE (pouvoir à M. PORTAL jusqu'à 19 H 07), M. Claude SCERRI, Mme Nadège ARNAL, M. Paul CABANON, Mmes Catherine GOMEZ, Géraldine CABRERA-MARTIN, Marie-Joseph DESCARPENTRIES, MM Gilbert GRIMAUD, Jean GRENIER, Raphaël MOLINA, Alain ALOÏSI, Mme Hélène DHARREVILLE, M. Sauveur VIDAL, Mme Rollande SERYLO.

Membres absents excusés, représentés : M. André CORRIEU (pouvoir à M. CANTIER), Mmes Brigitte AGUILA (pouvoir à M. DHIOS), Sandrine MARTONE (pouvoir à M. BRUYERE), Christiane COURTIN (pouvoir à M. MAYOR), M. Philippe MELEDER (pouvoir à M. SCERRI), Mme Carole BOUDIN (pouvoir à M. VIDAL).

Membre absent non excusé, non représenté : Mme Françoise MALARIN.

Secrétaire de séance *: M. Denis BRUYERE.*

Le Conseil Municipal régulièrement constitué,

Après délibération, par 21 voix "favorables", 4 voix "contre" (MM GRENIER, MOLINA, ALOÏSI et Mme DHARREVILLE) et 3 abstentions (M. VIDAL, Mmes SERYLO et BOUDIN [pouvoir à M. VIDAL]), les dépenses et les recettes de la section d'investissement du budget général 2006 sont approuvées par chapitre, pour un montant total de 7.831.927 €.

TOTAL DEPENSES		
chapitre	libellés	montant
001	déficit reporté	2.183.538 €
041	opération d'ordre	565.000 €
16	dette	719.000 €
20	études – honoraires	37.294 €
21	acquisitions	283.358 €
23	travaux	4.043.737 €
TOTAL DEPENSES		**7.831.927 €**

TOTAL RECETTES		
chapitre	libellés	montant
021	virement	1.377.965 €
040	opération d'ordre entre section	105.479 €
041	opération d'ordre	565.000 €
10	dotations, fonds div.	1.732.249 €
13	subventions	682.402 €
16	emprunts à contracter	3.359.154 €
23	immobilisations en cours – avance	9.678 €
TOTAL RECETTES		**7.831.927 €**

Le Maire

Publié le : 15/07/2025 10:00 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/35443